

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0405 – Formation généraliste « communication »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

La prise de parole est une compétence essentielle pour tout élu amené à s'exprimer en public, défendre des projets ou représenter sa collectivité. Cette formation propose une approche pratique et bienveillante pour vous aider à gagner en assurance, structurer vos interventions et maîtriser vos émotions. Elle vous accompagne pour affirmer votre posture d'élu, transmettre vos messages avec impact et ajuster votre communication à vos différents auditoires. Vous repartirez avec des outils concrets, facilement réutilisables dans votre quotidien.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Appréhender les différentes formes de prise de parole auxquelles un élu peut être confronté afin d'adapter son intervention à chaque situation.
- Maîtriser les techniques de communication orale permettant d'argumenter, convaincre, interpeller et susciter l'adhésion de son auditoire.
- Construire une intervention claire et structurée, en travaillant à la fois le contenu du message et la posture de l'orateur.
- Mobiliser les outils de la communication verbale et non verbale pour renforcer l'impact de la prise de parole.
- Déployer sa voix et sa gestuelle afin de porter efficacement son message.
- Maîtriser ses émotions lors d'une prise de parole en public.
- Renforcer sa confiance et améliorer son impact personnel et professionnel dans l'exercice de ses responsabilités d'élu.

Le programme :

1. Publics et styles cognitifs :

- Comprendre les styles d'apprentissage cognitifs pour adapter votre prise de parole à votre auditoire.
- Découvrir et comprendre votre style cognitif.

2. Les outils de la communication non verbale :

- Le stress.
- La respiration.
- La gestuelle.
- Le regard.
- Le sourire.

3. Les outils de la communication verbale :

- La parole.
- L'articulation.
- Les attaques et finales.
- Le ton et les intonations.
- Le silence.

4. Construire votre prise de parole :

- Vos messages clés.
- Vos objectifs.
- Vos intentions.
- La préparation de votre intervention.

Les points forts de la formation :

- Vous êtes au cœur des échanges. La communication joue un rôle déterminant dans votre mandat. Dans ce contexte, cette formation à la prise de parole est adaptée à vos besoins.

Les points forts :

8 ateliers pratiques repartis entre savoir faire et savoir être

- **Des outils et des exercices que vous pouvez reproduire ou adapter de manière simple et quotidienne.**
 - * Construire et structurer une prise de parole en public par le mind mapping.
 - * Exercices de méditation, d'articulation, de cohérence cardiaque

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application des connaissances acquises..

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissance, une mise en situation, un travail à réaliser ou une présentation finale, un questionnaire comparatif avec le test de positionnement, la production d'un livrable.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise
- Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Formateur : Monsieur Luc DORLET

- Luc DORLET est coach et formateur, spécialisé dans la communication dans les relations professionnelles. Il accompagne dirigeants, managers et collaborateurs, au sein d'organisations publiques comme privées, sur les sujets de communication, dynamique comportementale, management et développement du leadership.
- Son expérience couvre l'animation de formations, le coaching individuel et collectif, ainsi que l'accompagnement managérial. Il est certifié coach mental professionnel et formé à la formation de formateurs et au management d'équipe




Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité

Délais d'accès à cette formation en visioconférence :

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la première inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires en deux demi-journées non consécutives sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION Prise de parole en public N°1.

Lieu : en visioconférence

Durée : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr)
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-DL01/88982928900012_ELU0405-DL-CV0

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Prise de parole en public N°1.**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non